

les centrales thermiques. Les taux d'intérêt de plus en plus élevés sur les emprunts contractés pour la construction de centrales ont également joué un rôle particulièrement important.

Avant 1972, les prix de l'électricité sont demeurés relativement stables au Canada (1.1¢ à 2.3¢ du kWh). Entre 1973 et 1978, toutefois, les coûts des combustibles par kilowatt-heure (kWh) d'électricité produite à partir de combustibles fossiles ont triplé. Au cours des quelques dernières années, globalement, le prix de l'électricité a augmenté moins rapidement que le coût de la vie en général et sa hausse a été modérée comparativement à l'indice des prix de l'énergie.

Au cours des dix dernières années, le prix de l'électricité a fait l'objet d'études approfondies. Les compagnies électriques ont généralement suivi la pratique d'accorder des tarifs préférentiels aux gros acheteurs. Certains ont mis cette pratique en question, en partie parce qu'elle tend à décourager une utilisation plus efficace de l'électricité. La Commission de l'énergie de l'Ontario a étudié cette question ainsi que d'autres aspects de la fixation du prix de l'électricité entre 1977 et 1979. Elle en a conclu qu'Ontario Hydro devrait continuer à fixer le prix de l'électricité de façon à couvrir les coûts d'exploitation. On a aussi proposé d'introduire une structure de prix telle qu'il en coûterait moins d'utiliser de l'électricité aux heures où la demande est faible et plus lorsqu'elle est forte (comme la fin de l'après-midi). Une telle structure (similaire en cela aux tarifs de Bell Canada) encouragerait une utilisation plus uniforme de la capacité de production de l'électricité et réduirait la nécessité d'acquérir davantage de matériel de production pour satisfaire à la demande de pointe. Il est probable que les pratiques de fixation des prix seront remises en question dans tous les marchés canadiens à mesure que l'introduction de formes d'énergie de remplacement modifiera la demande d'électricité pour des usages domestiques, commerciaux et industriels.

En matière de prix de l'énergie, on ne peut s'attendre à ce que les tendances historiques que nous venons de décrire se poursuivent étant donné les changements qui ont affecté le marché international du pétrole, la rarification prévue de ce produit et la préoccupation grandissante liées aux conséquences environnementales d'une utilisation croissante de l'énergie.

2. LES FUTURS PRIX DE L'ÉNERGIE ET CE QU'ILS SUPPOSENT

Les futurs prix de l'énergie seront importants dans le système énergétique canadien car ces prix et le rythme de leur changement influenceront les formes d'énergie de remplacement qui pourront être commercialisées et le moment de leur introduction. Également,

les prix influenceront directement sur les quantités d'énergie consommées et la proportion des revenus disponibles pour la consommation et les investissements non énergétiques. Il existe des limites à l'ampleur des dépenses énergétiques que nous pouvons supporter tout en préservant notre style de vie, notre contribution aux programmes sociaux et notre dynamisme industriel. Il est important de se faire une certaine idée des futurs prix de l'énergie, et donc d'arriver à une certaine notion de la proportion du revenu personnel et national qui sera consacré à l'énergie dans les décennies à venir, si nous souhaitons pouvoir prévoir notre avenir économique et prendre les décisions appropriées dès aujourd'hui.

Même s'il est impossible d'indiquer avec précision dans ce rapport quand les formes d'énergie de remplacement seront introduites, nous pouvons affirmer que le rythme d'augmentation des prix—et en particulier des prix du pétrole—influencera le rythme de développement et de commercialisation des énergies de remplacement. Des taux élevés d'augmentation des prix réels du pétrole durant la prochaine décennie accéléreront très certainement le processus d'incorporation des sources et technologies d'énergie de remplacement dans notre système énergétique.

Idéalement, nous aimerions savoir à l'avance quelles seront les futures tendances en matière de prix de l'énergie afin d'estimer leurs répercussions sur l'économie et d'évaluer l'urgence des solutions de remplacement. De plus, la manière dont nous nous y prendrons pour encourager la conservation dépendra de la mesure dans laquelle des prix élevés nous aideront à réduire la croissance de la demande. Mais il est impossible de prévoir l'avenir et nous devons donc examiner les diverses conséquences d'un certain nombre de tendances futures *possibles* des prix de l'énergie pour le secteur énergétique et l'ensemble de l'économie. Pour pouvoir évaluer les futurs prix de l'énergie, on doit attribuer une valeur à des facteurs déterminants tels que la Politique énergétique nationale, les tendances de l'offre et la demande, les conditions économiques mondiales et les événements politiques. Même s'il faut ajouter une large marge d'erreurs à toute prévision des prix mondiaux, il faut malgré tout arriver à une estimation à cause des conséquences que les futurs prix auront pour tous les Canadiens.

Dans le cadre de son travail, le Comité a fait procéder à des analyses économiques fondées sur trois scénarios de modification du prix du pétrole mondial. Ces analyses, exécutées par le Conseil économique du Canada, couvrent la décennie des années 1980. L'hypothèse de la plus forte augmentation du prix mondial envisagé portait sur une augmentation annuelle de 7% en termes réels jusqu'en 1990. L'hypothèse d'augmentation de prix minimale que l'on estime caractériser vraisemblablement la décennie actuelle était de 1 à